Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
042-200094662-20260923-2934-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/09/2026

Roannaise de l'eau
SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

N°DL-2026-076

Contribution des membres au budget gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 2026

GESTION DE MILIEUX AQUATIQUES

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance publique du mercredi 23 septembre 2026 à 18h00.

LE PRESIDENT CERTIFIE :

1--Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 17 septembre 2026 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre de membres en exercice, au jour de la séance était de 22 sur lesquels il y avait 14 présents, à savoir :
Daniel FRECHET, Aldo MARCUCCILLI, Philippe CHATRE, Laurent BELUZE, Pierre DEVEDEUX, David DOZANCE, Jacky GENESTE, Charles LABOURE, Laurette COLOMBET, Jean FAYOLLE, Alain GOFFOZ, Thierry THOLIN, Jean-Luc REYNARD, Eric BECOT.

Absents avec excuses :
Lucien MURZI, Timothée CRIONAY, Romain COQUARD, Stéphanie FAYARD, Marie CROUZIER, Elisabeth PLAGNAL, Sophie GOUDARD.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Aldo MARCUCCILLI

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Dominique RORY	Daniel FRECHET

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité syndical le rapport suivant :

Vu l'arrêté inter préfectoral n°42-2026-04-08-00008, n°69-2026-03-23-00005, n°71-2026-03-13-00002 portant modification des statuts du syndicat mixte Roannaise de l'eau ;

Considérant que Roannaise de l'Eau exerce, depuis le 1er janvier 2024, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations pour les 9 EPCI de son territoire.

Considérant que ce budget, selon l'article 10-1 des statuts de Roannaise de l'eau est financé par les subventions et les contributions des structures membres.

Considérant que ces contributions, selon l'article 10-2 des mêmes statuts, sont calculées sur la base des éléments constitutifs de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Considérant que les EPCI ont versé une avance au titre des contributions 2025. Le présent appel à contribution couvre donc le solde 2025, ainsi qu'une avance sur les dépenses prévues au budget primitif 2026 : 70% du fonctionnement et 30% de l'investissement, déduction faite des subventions prévisionnelles.

Le solde des contributions 2026 sera calculé sur le montant des dépenses réelles et fera l'objet d'un appel complémentaire en 2027.

En conséquence, il est demandé de bien vouloir :

- fixer les montants de la contribution 2026 des membres de Roannaise de l'eau comme suit :

CONTRIBUTIONS 2026	CBC	CCFE	CCM	CCPU	CCVAI	COPLER	COR	LFA	RA
FONCTIONNEMENT	21 969,46	22 828,41	49 163,45	52 189,58	79 399,63	117 255,44	112 389,97	6 739,42	562 898,83
INVESTISSEMENT	0,00	9 527,99	0,00	13 638,60	26 737,50	56 694,30	45 681,76	7 941,89	8 864,43
TOTAL	21 969,46	32 356,40	49 163,45	65 828,18	106 137,13	173 949,74	158 071,73	14 681,31	571 763,26



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le 28 septembre 2026

Le Président

Détail des contributions 2026 GEMAPI

		CBC	CCFE	CCM	CCPU	CCVAI	COPLER	COR	LFA	RA
GEMA	SOLDE FONCTIONNEMENT 2025	4 364,49 €	8 466,24 €	9 679,08 €	26 914,45 €	52 264,05 €	17 429,94 €	21 234,27 €	-8 841,17 €	7 070,99 €
	SOLDE INVESTISSEMENT 2025	0,00 €	9 077,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	41 044,36 €	-908,11 €	8 864,43 €
	ACOMPTE FONCTIONNEMENT 2026 (70%)	16 139,95 €	12 879,15 €	37 924,26 €	22 331,83 €	21 366,99 €	65 361,52 €	72 125,48 €	12 455,84 €	267 027,38 €
	ACOMPTE INVESTISSEMENT 2026 (30%)	0,00 €	450,00 €	0,00 €	13 638,60 €	26 737,50 €	0,00 €	4 637,40 €	8 850,00 €	0,00 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	20 504,44 €	21 345,39 €	47 603,34 €	49 246,28 €	73 631,04 €	82 791,46 €	93 359,75 €	3 614,67 €	274 098,37 €
	TOTAL INVESTISSEMEMENT	0,00 €	9 527,99 €	0,00 €	13 638,60 €	26 737,50 €	0,00 €	45 681,76 €	7 941,89 €	8 864,43 €

		CBC	CCFE	CCM	CCPU	CCVAI	COPLER	COR	LFA	RA
PI	SOLDE FONCTIONNEMENT 2025	-2 979,27 €	-897,86 €	-979,49 €	-1 183,55 €	213,21 €	4 270,71 €	-1 127,86 €	-1 795,73 €	3 263,97 €
	SOLDE INVESTISSEMENT 2025	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-135 887,88 €
	ACOMPTE FONCTIONNEMENT 2026 (70%)	4 444,30 €	2 380,88 €	2 539,60 €	4 126,85 €	5 555,38 €	30 193,28 €	20 158,08 €	4 920,48 €	285 536,48 €
	ACOMPTE INVESTISSEMENT 2026 (30%)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 694,30 €	0,00 €	0,00 €	135 887,88 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 465,03 €	1 483,02 €	1 560,11 €	2 943,30 €	5 768,59 €	34 463,99 €	19 030,22 €	3 124,75 €	288 800,45 €
	TOTAL INVESTISSEMEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 694,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €